



INFO MARS 2019

HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

La Société de Chasse et la Commune s'inscrivent dans cette opération Ecocitoyenne le **Samedi 23 mars 2019 en matinée.**

Rendez-vous à 8h30 sur la Place de la Mairie.
Munissez-vous d'un gilet fluorescent (orange ou jaune) et de gants.

Venez nombreux, tous les bénévoles sont les bienvenus.
Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Monsieur TANGUY Jean-Luc
152, Rue Blanche à GOUZEAUCOURT Tél : 07.69.81.57.85

JOURNEE PORTES OUVERTES

AU COLLEGE PHARAMOND SAVARY

LE SAMEDI 23 MARS 2019 de 09 h 00 à 12 h 00

DECHETS VERTS

PLATEFORME DE VILLERS-PLOUICH
SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS

OUVERTURE DE 14 HEURES A 18 HEURES

13,23 Mars 2019

3,13,17 et 27 avril 2019

4, 11, 15, 25 et 29 mai 2019

8, 12, 22, et 26 juin 2019

6, 10, 20, 24 et 31 juillet 2019

7, 17, 24 et 31 août 2019

4, 14, 18 et 28 septembre 2019

FERMETURE 17 HEURES A PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2019

2, 12, 16 et 26 octobre 2019

2, 6, 16, 20 et 30 novembre 2019

7 décembre 2019.

SAISONNIER EN DESHERBAGE/RECOLTE

Pour un groupement d'employeur des saisonniers des champs

Secteur de Gouzeaucourt (nord) et environs du cambrésis



Mission : participer en équipe à des travaux saisonniers en agriculture : désherbage manuel de cultures biologiques et betteraves sucrières, pose de bache, récoltes ...

Qualités requises : résistance physique, très bonne santé (notamment du dos, allergie), courageux, bon esprit pour un travail en équipe, goût pour le travail en extérieur, ponctuel, matinal, goût du travail bien fait, Etre capable de joindre les champs par vos propres moyens



Pratique : horaires variables en fonction du travail et de la météo (planning journalier sur groupe fermé facebook)

exemple du lundi au vendredi de 6h à 12h15 ou 12h30 à 18h45 (selon météo)

Démarrage en mai à août...pic en fin juin, juillet (selon météo)

Contrat saisonnier en Tesa ; **10,14€/h** (pour les +18ans ; 90% si 17 ans et 80% si 16 ans) +10% congés payés+ 6% prime précarité (sauf étudiant et lycéen)

Matériel nécessaire : vêtement de pluie, botte, tenue de travail adaptée au travail en extérieur, téléphone portable appartenant au saisonnier ; Gant fourni



Secteur possible : principalement : gouzeaucourt, heudicourt, elincourt ; mais aussi villers guislain, gonnellieu, sally saillisel, cambrai, flesquières, villers outréaux ...

1. Envoyez vos CV et lettre de motivation par mail
à véronique CANY ge.saisonnierdeschamps@gmail.com
avec vos disponibilités pour les mois de mai à août

2. remplissez un formulaire en ligne avec la date retenue pour un entretien collectif

3. participez à un entretien collectif à partir de mars

A ramener pour l'entretien collectif : Copie de la carte d'identité recto verso ; attestation papier Vitale , permis de conduire (si voiture) , vaccin tetanos ; autorisation parentale pour les jeunes entre 16 et 18 ans, RIB au nom du saisonnier ; attestation de votre mutuelle actuelle

groupement d'employeur des saisonniers des champs : 06 42 33 84 48
bureau (pour entretien) : 58 rue de trescault 59231 GOUZEAUCOURT
adresse postale 262 rue de Villers Plouich 59231 Gouzeaucourt
ge.saisonnierdeschamps@gmail.com
groupe fermé facebook : saisonnier des champs groupement d'employeurs

LE COMITE D'ANIMATION DE GOUZEAUCOURT

ORGANISE

LE 21 AVRIL 2019

(Jour de Pâques)

UNE MEGA CHASSE AUX ŒUFS

(PLUS DE 7000 ŒUFS ET 150 LAPINS ET SUCETTES EN CHOCOLAT)
(Prévoyez votre sac)

POUR LES ENFANTS DE GOUZEAUCOURT
JUSQU'À LA DERNIERE CLASSE DE LA
PRIMAIRE

RENDEZ-VOUS AU STADE A 10H00



OUVERTURE DE BUVETTE (Café, Chocolat, Thé)

POUR TOUTE BOISSON CHAUDE UNE VIENNOISERIE VOUS SERA **OFFERTE**

LE COMITE D'ANIMATION DE GOUZEAUCOURT

VOUS PROPOSE UN VOYAGE À PARIS

LE 4 MAI 2019

VISITE DU MUSE GRÉVIN

MONTÉE AU SOMMET DE LA TOUR EIFFEL

PIQUE-NIQUE À PROXIMITÉ DE LA TOUR*

PRIX PUBLIC ADULTE 63,00 EUROS

PARTICIPATION COMITÉ 8,00 EUROS**

PRIX PUBLIC ENFANT 50,00 EUROS

PARICIPATION COMITÉ 5,00 EUROS**

DÉPART 7H00 PLACE DE LA MAIRIE RETOUR VERS 20H00



À DÉPOSER L'URNE À LA BIBLIOTHÈQUE AVANT LE 5 AVRIL 2019

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

VILLE : TÉL.

ADULTE : () X 55,00** = _____

VOTRE RÉGLEMENT

ADULTE : () X 63,00 = _____

PAR CHÈQUE

ENFANT : () X 45,00** = _____

N°

ENFANT : () x 50,00 = _____

MONTANT : _____ €

***OPTION UN MENU VOUS SERA PROPOSÉ AVEC UN SUPPLEMENT ENTRE 8,00 ET 10,00 EUROS**

**** POUR BÉNÉFICIER DE LA PARTICIPATION JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LA COPIE JUSTIFICATIF DE L'ADRESSE POUR QUE LA RÉSERVATION SOIT ACCEPTÉE.**

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ?

N'ATTENDEZ PLUS ! CONTACTEZ L'ESPACE INFO ENERGIE (SERVICE PUBLIC GRATUIT ET NEUTRE) AU 03 62 53 25 18 POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LES AIDES EXISTANTES.

QUELS SONT LES TRAVAUX ELIGIBLES ?

- Remplacement des chauffages vétustes
- Isolation de la toiture, des murs
- Installation d'une ventilation
- Remplacement du ballon d'eau chaude
- Remplacement des menuiseries vétustes.

QUELS SONT LES DISPOSITIFS EXISTANTS SUR L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI ?

- **Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux »** visant à soutenir des projets de rénovation globaux. L'association INHARI, vous accompagnera gratuitement pour le montage technique et administratif de votre dossier.
 - Financement à 50 % ou 35 % de votre projet dans une limite de 20 000 € HT de travaux sous condition.
- **PRIME AIR BOIS** visant à remplacer les chauffages au bois vétustes par des appareils bois plus performants.
 - Prime pouvant aller jusqu'à **1 350 €** sous condition.



POURQUOI CONTACTER L'ESPACE INFO ENERGIE ?

La conseillère vous **informera** des aides existantes, vous **conseillera** sur votre projet de travaux et vous **orientera** dans le montage de votre dossier de subvention si vous remplissez les conditions nécessaires.

Venez rencontrer la conseillère lors des différentes permanences.

**VENEZ RENCONTRER L'ESPACE INFO ENERGIE à GOUZEAUCOURT
Mairie de GOUZEAUCOURT**

**Le 2^{ème} mercredi du mois de 9h -12h
sur rendez vous**

ATTENTION ! POUR PRETENDRE A UNE SUBVENTION, VOS TRAVAUX NE DOIVENT PAS DEMARRER AVANT LE DEPOT DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE.